

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 17 décembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019**

**2019 DVD 104** Comptes de tiers Enedis - Contrat de transaction.

**M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2331-8-4 ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec Enedis un contrat de transaction portant sur le solde des comptes de tiers ouverts au titre du budget de fonctionnement ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI au nom de la 3ème Commission,

Délibère

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec Endis, le contrat de transaction dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Les recettes correspondantes seront imputées au budget de fonctionnement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**